

fluence des prêtres de Rome, et font élever leurs enfants dans la religion romaine !

L'Eglise de Rome concentre ses forces sur la jeunesse ; elle a des écoles dans toutes les capitales. Ces écoles, sous plus d'un rapport, sont excellentes ; tout le monde les estime, et plus d'un protestant ne redoute pas pour ses enfants l'éducation du cloître. Les religieuses dirigent les jeunes filles confiées à leurs soins avec un tact vraiment admirable ; il est bien rare de trouver une de leurs élèves qui ne parle de ces Sœurs avec la plus grande sympathie.

Comment sont fréquentées les églises aux Etats-Unis

— o —

Des reporters américains ont eu l'idée ingénieuse d'établir une comparaison entre la façon dont les villes catholiques et les temples protestants sont fréquentés dans les villes des Etats-Unis. Ils ont choisi la ville de Chicago, grande cité de 1 200 000 habitants comptant un tiers d'Allemands, un quart d'Américains et un sixième d'Irlandais.

Or, ils ont fait cette constatation curieuse que, si 50 000 protestants se sont rendus le même jour dans cent soixante-dix-neuf temples, il avait suffi de cinq églises (la Sainte-Trinité, la Cathédrale, Saint-Stanislas, Saint-Michel et Saint-Jean Cantius) pour attirer au culte catholique 52 000 personnes ! Les deux cultes comptent à Chicago six cent soixante-six églises ou chapelles.

Nouvelle invocation à Marie, indulgenciée par S. S. Pie X

— o —

A la demande du Supérieur général de la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur, l'invocation suivante : « *Nostra-Domina a Sacro Corde, ora pro nobis.* » « *Notre-Dame du Sacré-Cœur, priez pour nous* » a été enrichie d'une indulgence de cent jours, *toties quoties*. Pour gagner cette indulgence, Pie X déclare dans le Bref *Benigne annuentes* du 28 juin 1904, qu'il faut la réciter au moins avec un cœur contrit et avec dévotion : *invocationem hanc contrito saltem corde ac devote recitantibus*. L'invocation peut être récitée en quelque idiome que ce soit, pourvu que le texte latin soit traduit fidèlement. La S. Congrégation des indulgences a inscrit le Bref de S. S. Pie X le 9 juillet 1904.